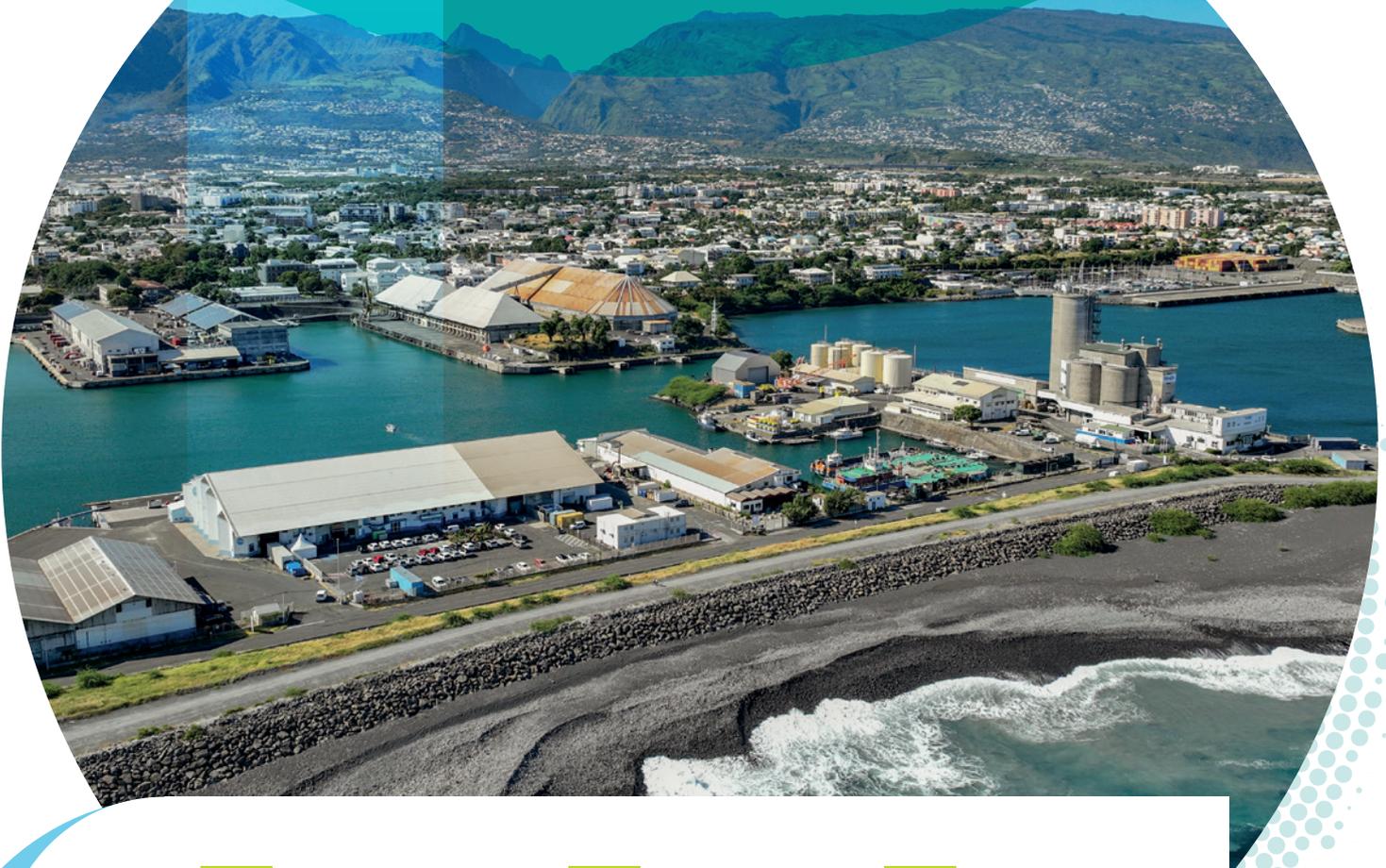


2022

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



# SOMMAIRE



**1.**

Page 2  
**SOMMAIRE**

**2.**

Page 3  
**ÉDITORIAL**

**3.**

Page 4-5  
**FAITS MARQUANTS**

**4.**

Page 6-13  
**ACTIVITÉS DES FILIÈRES  
ET TERMINAUX**

**4.1 MARCHANDISES DIVERSES**

- 4.1.1** Conteneurs
- 4.1.2** Conventionnel
- 4.1.3** Roulier

**4.2 VRACS SOLIDES**

- 4.2.1** Bitume
- 4.2.2** Essence
- 4.2.3** Fioul lourd
- 4.2.4** Gazole
- 4.2.5** GPL
- 4.2.6** Kérosène

**4.3 VRACS LIQUIDES**

- 4.3.1** Sucre
- 4.3.2** Céréales
- 4.3.3** Charbon
- 4.3.4** Ciment/Clinker
- 4.3.5** Pellets de bois

**4.4 CROISIÈRE – RÉPARATION  
NAVALE – PÊCHE**

- 4.4.1** Croisière
- 4.4.2** Relèves d'équipages
- 4.4.3** Réparation navale
- 4.4.4** Pêche

**5.**

Page 14-15  
**INVESTISSEMENTS**  
**5.1** Bilan  
**5.2** Perspectives

**6.**

Page 16-21  
**DONNÉES SOCIALES ET  
ENVIRONNEMENTALES**  
**6.1** Organisation et dialogue social  
**6.2** Emploi  
**6.3** Formation professionnelle  
**6.4** Environnement et Aménagement

**7.**

Page 22-23  
**GOVERNANCE**  
**7.1** Le Conseil de Surveillance  
**7.2** Le Directoire  
**7.3** Le Conseil de Développement

# ÉDITORIAL

L'année 2022 a vu **la concrétisation de projets structurants pour Port Réunion**. En accord avec notre feuille de route, ces opérations s'inscrivent pleinement dans les ambitions de notre Projet Stratégique qui vise à moderniser nos outillages, à améliorer nos conditions d'exploitation et à renforcer la performance de nos services. L'accélération du rythme de nos investissements qui ont atteint 46 M€ en 2022 et dépassé 90 M€ en cumul depuis 2019, traduit la crédibilité de nos engagements.

Un chantier d'exception a fortement mobilisé les équipes de Port Réunion : le démantèlement et le remplacement des portiques P2 et P3. Des moyens considérables ont été déployés pour assurer les opérations de découpe, de récupération et de recyclage, puis de réception des nouveaux portiques P8 et P9. Désormais, **6 portiques dont 5 de nouvelle génération sont en service**. Ils permettent de réduire la durée d'escale des porte-conteneurs et **renforcent la capacité du terminal. C'est un atout important pour l'attractivité de Port Réunion**.

Côté port Ouest, après plus d'un an de travaux, **le quai historique du poste 1 a été inauguré**. Cette cérémonie a permis, dans le même temps, de célébrer la journée de l'Europe, le FEDER étant le premier cofinanceur de cette opération. Entièrement rénové, il **permet d'optimiser les opérations de débarque et améliore les conditions d'accueil des palangriers**. Son allongement offre désormais deux postes à quai et facilite l'accueil d'autres navires.

Un point remarquable est à saluer dans la conduite de ces chantiers d'envergure : les phases de travaux ont toutes été menées **en concertation avec la communauté portuaire** et avec le souci d'assurer la continuité des activités. Ainsi, la chaîne logistique a été préservée.

Au-delà de sa vocation à offrir des infrastructures performantes, Port Réunion confirme son **engagement environnemental**. L'année 2022 a été jalonnée par les signatures de plusieurs conventions et partenariats avec des associations de protection de la nature. Parallèlement, dans la continuité de l'audit énergétique, différents chantiers ont été engagés, anticipant l'effort demandé par le gouvernement en matière de sobriété énergétique des ports. En interne, avec le double enjeu d'améliorer notre bilan d'émission de gaz à effet de serre tout en permettant à nos collaborateurs d'avoir le choix de leur mobilité et de pouvoir ainsi gagner en pouvoir d'achat, **le Plan de Mobilité Employeur**, animé par l'équipe PA2D, a été élaboré avec comme projet phare la mise à disposition de **vélos à assistance électrique financés partiellement par l'Établissement, le reste à charge pour le salarié dépendant de son niveau de revenus**.

Ce bilan annuel nous conforte dans la pertinence du Projet Stratégique 2019-2023. Il s'agit donc de poursuivre dans cette dynamique pour atteindre pleinement nos objectifs avant la fin de cette programmation. Afin de les atteindre, **le budget d'investissement sera sans précédent** car il dépassera pour

la première fois 50 M€. **Plus globalement, le GPMDLR prévoit d'injecter en 2023, 100 M€ dans l'économie réunionnaise**. Port Réunion pourra ainsi mener à terme plusieurs projets d'investissements structurants, dont la **réorganisation du port Est et la sécurisation de sa desserte électrique**. Plusieurs opérations visant à la **sobriété énergétique** seront également menées telles que la rénovation des entrepôts frigorifiques et le remplacement des éclairages des ports Est et Ouest. De nouveaux chantiers seront engagés : restauration des Maisons des Ingénieurs, construction du siège social, acquisition du dock flottant et rénovation du Magasin 90 au port Ouest.

Enfin, le début des travaux de la Zone Arrière Portuaire viendra concrétiser les efforts engagés depuis plusieurs années pour agrandir le port et ainsi **renforcer l'attractivité et la performance du hub européen au cœur de l'océan Indien**.

**2023 marquera un cap dans la vie de Port Réunion avec l'anniversaire des 10 ans du Grand Port Maritime de La Réunion**. Ce sera l'occasion de retracer le chemin parcouru et avec la préparation du prochain Projet Stratégique, de nous projeter pour **renouveler nos ambitions pour la décennie à venir avec toujours le souci d'être utile au développement du territoire réunionnais**.

De nombreux défis nous attendent, dans l'esprit de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, par exemple celui de l'attractivité des métiers portuaires notamment pour les femmes. Il s'agira aussi de poursuivre avec la Région Réunion, nos efforts pour **développer la coopération régionale**.

Année anniversaire, 2023 sera aussi marquée par l'accueil à La Réunion de la **Maritime Week**. Ce rendez-vous incontournable permettra de consolider les liens avec nos partenaires de la zone océan Indien et à l'international. Il sera un temps clé pour **valoriser les savoir-faire et les ambitions du territoire en matière d'économie bleue**. La Maritime Week doit aussi nous amener à mettre en lumière les perspectives de nos métiers qui ne cessent de se réinventer pour toujours mieux **accompagner les profondes mutations du secteur maritime** et répondre aux besoins de notre territoire insulaire.

Nos projets en cours et à venir sont autant de perspectives ambitieuses et réjouissantes pour l'avenir de Port Réunion et pour le territoire. Des perspectives qui donnent tout son sens à notre **Raison d'être** : « **Agir de manière responsable pour sécuriser l'approvisionnement des Réunionnais et contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre île. Ansanm nou fé grandi la Rényon** ».



**Olivier HOARAU**  
Président du  
Conseil de Surveillance



**Éric LEGRIGEOIS**  
Directeur Général  
Président du Directoire

# 3.

## FAITS MARQUANTS

### LES TEMPS FORTS DE 2022



#### Inauguration du Poste 1 au port Ouest

Dans le cadre de la **Journée de l'Europe 2022 le 9 mai**, a eu lieu l'inauguration du poste 1 en présence du Préfet, Jacques BILLANT, de la Présidente de Région, Huguette BELLO, du Président du Conseil de Surveillance, Olivier HOARAU et du PDG de la SAPMER Adrien de CHOMEREAU. Après plus d'un an de travaux, **ce quai historique de 65 ans a été entièrement rénové et sécurisé**. Avec 120m de long et 8,50m de profondeur, il favorise un meilleur accueil pour les navires et permet l'optimisation des opérations de débarques.



#### Visite des nouveaux portiques par le Consul Général de la République Populaire de Chine

Le 12 octobre, le Consul Général, WANG Xiangyang, et la Consule FAN Lingyan, ont découvert les nouveaux portiques P8 et P9 fabriqués par l'entreprise chinoise HHMC.

Le démantèlement des portiques P2 et P3



#### Renforcement des outillages au port Est

**Le démantèlement des portiques P2 et P3** a été une opération de grande ampleur réalisée sur plusieurs mois en mobilisant des moyens exceptionnels. Ils ont ensuite laissé place aux **deux nouveaux portiques P8 et P9, arrivé le 25 juin à Port Réunion**. Six portiques, dont cinq de nouvelle génération, sont désormais en service à Port Réunion, auxquels s'ajoute la nouvelle grue mobile capable de manutentionner les conteneurs et le vrac.

Deux nouveaux portiques P8 et P9



#### Sur le thème de la coopération régionale

En 2022, le GPMDLR a accueilli plusieurs délégations de l'Autorité portuaire du Mozambique accompagnée de la CCI France-Mozambique et de la Seychelles Port Authority. Ces visites s'inscrivent dans le cadre des conventions de partenariat signées avec les acteurs portuaires et logistiques de ces pays et cofinancées par l'INTERREG, dont les objectifs sont pour le Mozambique de les accompagner dans le développement de compétences de leur personnel et pour les Seychelles de partager notre expérience en matière de « green port » et de « smart port ».



## Séminaire de la plateforme féminine de l'APIOI

A l'occasion de la **journée internationale de la femme dans le secteur maritime**, et en partenariat avec l'APIOI, le GPMDLR a organisé le 20 mai un séminaire sur les actions menées par l'organisation internationale WILAT (Women in Logistic and Transport) afin de **promouvoir la place des femmes dans les ports** et les accompagner dans le développement de leur carrière.



## Visite du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald DARMANIN

Le 09 juillet 2022, au siège du GPMDLR, Gérald DARMANIN a rencontré les acteurs de la filière maritime, lors d'une séquence sur le thème des « **Enjeux de la chaîne logistique maritime** ». L'occasion pour Eric LEGRIGEOIS de présenter les différents projets de développement de Port Réunion.



## Accueil de Jérôme FILIPPINI, nouveau préfet de la Réunion

Le 20 septembre, Eric LEGRIGEOIS et les membres du Directoire ont reçu le nouveau préfet de Région, Jérôme FILIPPINI, pour une visite des installations portuaires, avant sa première participation au Conseil de Surveillance.



## Visite du Secrétaire d'Etat en charge de la mer Hervé BERVILLE

Le Secrétaire d'Etat a été accueilli au port Ouest le 24 novembre, il a pu découvrir notre **nouveau silo à glace, équipement dédié à la petite pêche** et visiter nos installations portuaires.



## Lancement de la nouvelle saison croisière 2022-2023

Après un arrêt de l'activité croisière pendant 2 ans en raison de la crise sanitaire, **accueil de la première escale de la saison**, le Hanseatic Spirit le 07 novembre transportant 186 passagers allemands. A l'occasion de cette escale inaugurale, le GPMDLR a souhaité offrir un objet commémoratif au Commandant de bord. Ce fut également le cas pour le Norwegian Jade ayant escalé le 14 décembre.



## Participation à la Maritime Week 2022 à Maurice

Cet événement incontournable pour les ports de l'océan Indien s'est déroulé du 13 au 15 décembre à Maurice. Le GPMDLR était présent à la fois en tant qu'exposant et intervenant aux conférences. Les équipes ont également pu communiquer sur la prochaine **Maritime Week 2023** qui se tiendra à la Réunion et prospector les futurs participants.

# 4.

# ACTIVITÉS DES FILIÈRES & TERMINAUX



TRAFIC GÉNÉRAL ANNUEL  
**5,6 millions de tonnes**

Avec un volume de plus de 5,6 millions de tonnes, le trafic général de l'année 2022 à Port Réunion est en baisse de 6% par rapport à l'année précédente. Certaines activités connaissent toutefois une évolution positive, telles que le trafic de vracs liquides (+9%), avec notamment les importations de kérosène (+43%) qui confirme la reprise des liaisons aériennes, et le conventionnel (+13%) en raison de la livraison de nos deux nouveaux portiques à conteneurs.

## Évolution des trafics par filière (tonnes)

Type de trafic	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
Vracs solides	1 201 640	1 077 627	1 157 271	1 194 948	1 007 193	-16%
Vracs liquides	913 046	932 408	796 357	930 544	1 017 283	+9%
Marchandises conteneurisées hors transbordement	1 787 077	1 854 221	1 920 293	2 247 028	2 227 542	-1%
Marchandises conteneurisées transbordement	1 061 356	1 620 360	1 402 985	1 528 685	1 285 492	-16%
Autres marchandises diverses	35 284	19 359	18 373	53 435	60 394	+13%
Rouliers	61 567	60 625	48 617	72 035	53 384	-26%
Matériaux NRL	225 179	350 772	0	0	0	-
<b>TOTAL TRAFIC</b>	<b>5 285 149</b>	<b>5 915 372</b>	<b>5 343 896</b>	<b>6 026 675</b>	<b>5 651 287</b>	<b>-6%</b>

## Escales des navires

Le nombre d'escales de navire a augmenté de 2%, en raison d'une meilleure organisation des lignes. Durant le second semestre, la mise en service des nouveaux portiques a contribué à cette augmentation, grâce à une optimisation de la performance des quais. Enfin, après plus de 2 ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire, la saison croisière a repris début novembre 2022.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
<b>Nombre de navires</b>	588	596	519	484	<b>494</b>	<b>+2%</b>

# 4.1 MARCHANDISES DIVERSES

## 4.1.1 CONTENEURS (EVP)

Le trafic conteneurisé se caractérise en 2022 par une baisse de 7% en tonnage de marchandises et de 5% en volume de conteneur (nombre d'EVP).

Après une année record en 2021 dopée par l'augmentation des stocks, cette baisse s'explique principalement par celle du trafic de conteneurs en transbordement.

La saturation des terre-pleins par des conteneurs vides et le passage des 2 cyclones en début d'année 2022, ont fortement impacté ce trafic : les compagnies maritimes ont préféré faire escale dans d'autres ports de la zone.

**372 979**  
EVP traités

**- 5%**

en volume



Années	Import / Export		Transbordement		Total	
	EVP	Tonnes	EVP	Tonnes	EVP	Tonnes
2018	253 162	1 787 077	83 258	1 061 356	336 420	2 848 433
2019	263 999	1 854 221	111 075	1 620 360	375 074	3 474 581
2020	266 141	1 920 293	99 833	1 402 985	365 974	3 323 278
2021	289 425	2 247 028	103 512	1 528 685	392 937	3 775 713
<b>2022</b>	<b>283 244</b>	<b>2 226 037</b>	<b>88 603</b>	<b>1 285 497</b>	<b>372 979</b>	<b>3 513 033</b>

### Évolution

EVP	Tonnes
+ 1%	-1%
+11%	+22%
-2%	-4%
+7%	+14%
<b>-5%</b>	<b>-7%</b>



## 4.1.2 CONVENTIONNEL

Le trafic conventionnel est en hausse de +13%, en raison de l'importation d'engins de manutention portuaire (portiques à conteneurs) et d'équipements pour le secteur industriel (dont des éoliennes).

**60 394 tonnes**  
de marchandises  
en conventionnel

**+ 13% de trafic**



Année	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
Tonnages	35 284	19 359	18 373	53 435	60 394	+13%
Nombre d'escales	9	4	7	10	10	-

**32 804**  
unités  
importées

**- 22 %**



## 4.1.3 ROULIER

Le nombre de véhicules et d'engins importés est en baisse de 22%, soit 9 032 unités de moins qu'en 2022. Ceci s'explique en partie par la pénurie à l'échelle mondiale de composants électroniques entrant dans la fabrication des véhicules.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
Nombre de véhicules	38 393	35 315	28 865	41 836	32 804	-22%
Nombre d'escales	37	39	42	52	44	-15%



## 4.2 VRACS LIQUIDES

Le vrac liquide affiche une augmentation de +9 % en 2022 et passe la barre symbolique du million de tonnes importées. Le kérosène, en forte hausse de 43%, a retrouvé un niveau équivalent aux années précédant la pandémie.

Le nombre d'escale de navires pétroliers est en légère hausse avec 53 navires contre 52 en 2021.

### 4.2.1 BITUME

La stabilisation du nombre d'escales constatée en 2022, masque un tonnage importé en augmentation de 49%.

### 4.2.2 ESSENCE

Les importations d'essence connaissent une croissance de 9% confirmant le succès des véhicules hybrides au détriment des véhicules diesel.

### 4.2.4 GAZOLE

Représentant plus de 37% du trafic total hydrocarbures, le gazole reste le principal carburant, avec toutefois une baisse des volumes importés de 1% par rapport à 2021.

### 4.2.6 KÉROSÈNE

Le kérosène a connu une forte augmentation de 43% qui s'explique par la reprise du trafic aérien.



+ 9%

de vracs liquides importés

### 4.2.3 FIOUL LOURD

Le nombre d'escale se stabilise avec 26 navires en 2022 mais le trafic connaît une hausse de 6%, EDF PEI devant compenser la baisse de production d'électricité des centrales thermiques Charbon / Bagasse, pendant la phase de transition vers la biomasse.

### 4.2.5 GPL

Le tonnage importé reste stable avec un trafic équivalent à 2022 et 9 escales.



Produits	2018	2019	2020	2021	2022
Bitume	3 301	6 106	4 462	4 204	6 275
Essence	96 271	99 701	94 046	111 422	121 514
Fioul lourd	160 664	202 228	184 146	245 578	262 329
Gazole	422 467	395 144	365 414	407 051	404 621
GPL	19 700	20 600	22 419	22 126	22 229
Kérosène	199 400	200 629	125 871	140 162	200 315
<b>TOTAL TRAFIC</b>	<b>913 046</b>	<b>932 408</b>	<b>796 357</b>	<b>930 544</b>	<b>1 017 284</b>

Évolution

+ 49%

+ 9%

+ 6%

-1%

+0,5%

+43%

+9%

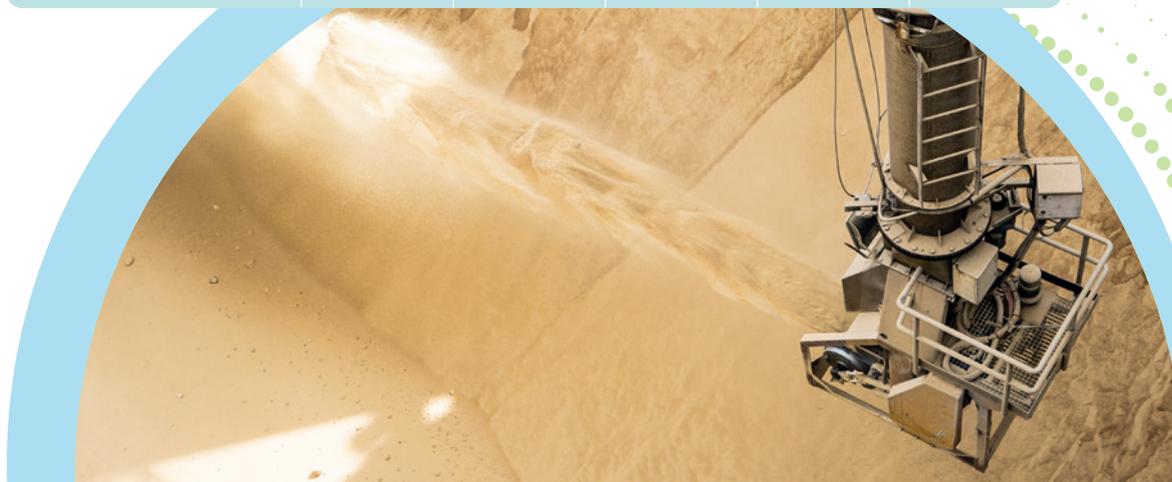
## 4.3 VRACS SOLIDES

### 4.3.1 SUCRE

La tendance à la baisse des exportations de sucre en vrac se poursuit en 2022, avec -8% en tonnage, ramenant le niveau d'activité à celui de 2018.



Année	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage de sucre	78 505	87 000	96 655	85 413	78 772
<b>Évolution</b>	<b>-26,5%</b>	<b>+8%</b>	<b>+11%</b>	<b>-12%</b>	<b>-8%</b>



### 4.3.2 CÉRÉALES

La baisse du trafic de céréales s'explique par des raisons statistiques avec la comptabilisation en 2021 d'un navire d'environ 25 000T dont le déchargement s'est terminé début 2022. En basculant ce navire en 2022, le trafic de céréales serait en hausse de 1,6%.

Produits (en tonnes)	Origine	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
BLÉ	Blé meunier: France Blé fourrager: France et Roumanie	73 238	61 752	59 265	78 396	61 433	-21%
MAÏS	France et Roumanie	92 238	95 967	95 473	115 587	85 949	-25%
ORGE	France	18 496	15 743	22 849	25 092	16 599	-33%
SOJA	Amérique du sud	19 668	23 602	25 953	21 857	27 036	+23%
AUTRES (Tournesol, Colza et Cosse de soja)	Tournesol/colza: France et Roumanie Cosse de soja: Amérique du sud	23 628	32 221	29 857	33 065	27 268	-17%
<b>TOTAL TRAFIC</b>		<b>227 269</b>	<b>229 285</b>	<b>233 398</b>	<b>273 997</b>	<b>218 285</b>	<b>-20%</b>

### 4.3.3 CHARBON

La baisse des importations de Charbon (-37%) déjà constatée depuis 2021, est due à la conversion à la biomasse en pellets de bois dans le cadre de la transition énergétique.

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Tonnage de charbon	601 629	548 872	620 412	536 576	335 702
Évolution	+5%	-9%	+13%	-14%	-37%

### 4.3.4 CIMENT/CLINKER

L'importation de Clinker est en baisse de 15%, alors que le ciment connaît une progression de 41% en 2022 en raison d'une activité BTP toujours soutenue pour la construction de logements.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
Ciment vrac	42 419	58 595	51 051	82 300	116 275	+41%
Clinker	209 597	136 525	155 000	202 160	172 400	-15%



**NOUVEAU  
TRAFIC EN 2022**

**64 758 tonnes**

**importées**

### 4.3.5 PELLETS DE BOIS

Pour répondre aux enjeux de transition énergétique, ce nouveau trafic vrac a débuté en août 2022 avec l'importation de 64 758 tonnes de pellets de bois, soit 5 escales de navires.

## 4.4 CROISIÈRE / RÉPARATION NAVALE / PÊCHE



**12 775 passagers**  
accueillis à  
la gare Maritime

### 4.4.1 CROISIÈRE

La fin des restrictions sanitaires a permis le redémarrage de la saison croisière 2022/2023 avec une première escale le 07 novembre 2022. Port Réunion a accueilli au total 8 escales dont 2 inaugurales. 12 775 passagers ont transité par la gare maritime sur cette période.

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de passagers	81 774	118 371	66 694	-	12 775
Nombre d'escales	37	36	24	-	8

### 4.4.2 RELÈVES D'ÉQUIPAGES

En 2022, avec la fin de la pandémie et le retour progressif à la normale, l'accueil des relèves d'équipage à Port Réunion revient à son niveau précédent, ce qui explique la baisse de 70% de navires ayant sollicité cette prestation.

Année	2021	2022	Évolution
Nombre de navires	774	235	-70%
Nombre de marins embarquant et débarquant	9 304	1 870	-80%

### 4.4.3 RÉPARATION NAVALE

En mai 2022, le GPMDLR a procédé à la mise en service d'un nouvel élévateur à sangles « ASCOM ». Ce nouvel engin a la capacité de lever des navires jusqu'à 60 tonnes contre les 45 tonnes de l'ancien élévateur « ROULEV » utilisé depuis près de 30 ans.

L'installation « Slipway », qui permet la mise à sec de navires jusqu'à 650 tonnes et de longueur maximale de 63 mètres, a effectué 42 manutentions de navires.



Services	Indicateurs					TOTAL
		2018	2019	2020	2021	2022
<b>ÉLÉVATEUR À SANGLES</b>	Nombre de mises à sec / levages sur sangles	165	165	160	183	182
	Nombre de mises à l'eau	143	135	132	141	150
<b>TOTAL</b>		<b>308</b>	<b>300</b>	<b>292</b>	<b>324</b>	<b>332</b>
<b>SLIPWAY</b>	Nombre de mises à sec	21	23	17	23	21
	Nombre de mises à l'eau	23	21	15	25	21
<b>TOTAL</b>		<b>44</b>	<b>44</b>	<b>32</b>	<b>48</b>	<b>42</b>

### 4.4.4 PÊCHE

La diminution de la vente de glace en 2022 s'explique par une période creuse pour le secteur de la pêche. Le silo à glace n°5 opérationnel depuis décembre 2022 permettra une augmentation de la production de glace en 2023. Ce nouvel équipement offre une capacité de production de 14 tonnes de glace par jour et l'avantage d'avoir un impact environnemental moindre car utilisant de l'ammoniac.



**332 manutentions**

de navires (plaisance et petite pêche)

Année	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution
Tonnage de glace vendu	1 811	2 906	3 009	3 302	2 205	-33%



# 5. INVESTISSEMENTS



**27 148 K€**  
Montant des investissements réalisés soit 75% du budget initial 2022

## 5.1 BILAN

### Projets ayant mobilisé des enveloppes financières significatives en 2022

Axe Marchandises Diverses	
Augmentation des capacités de stockage	1 828 K€
Acquisition des pièces de rechange pour les nouveaux portiques à conteneurs	641 K€
Rénovation des voies de roulement des portiques à conteneurs	1 331 K€
Travaux de réorganisation et sécurisation du port Est	4 665 K€
Reconditionnement du portique P4	855 K€
Axe Réparation navale	
Acquisition d'un élévateur à bateaux	388 K€
Axe Environnement / Entretien Maritime	
Reconstruction et réparation des carapaces de protection des digues et jetées des ports Est et Ouest	615 K€
Eclairage du port Est	809 K€
Axe Patrimoine	
Travaux et aménagements divers	2 959 K€
Maisons des Ingénieurs (Y.C nouveau siège social)	497 K€
Réalisation d'enrobés	721 K€
Axes Vrac solides et liquides	
Acquisition de la grue mobile LHM 550	1 192 K€
Etudes relatives au transfert du poste pétrolier	326 K€
Axe Pêche	
Travaux relatifs à la reconstruction du poste 1	1 996 K€
Acquisition d'un nouveau silo à glace	925 K€
Chambres froides	2 402 K€
Axe Sûreté et Sécurité	
Refonte du système de vidéo-protection	1 920 K€

## 5.2 PERSPECTIVES

Le montant des investissements projetés dans le cadre du budget initial 2023 s'élève à **54,341 M€**, assorti d'un emprunt de 20 M€ et d'une prévision de subventions à hauteur de 24,03 M€, soit 44% du programme total.

**54,341 M€**

Montant des investissements prévus en 2023

Les investissements de l'axe « **Marchandises Diverses** » représentent une enveloppe importante du Projet Stratégique et impactent de manière significative le programme d'investissement de 2023 avec comme objectif phare d'accompagner la poursuite du trafic à travers :

- l'optimisation des surfaces,
- l'amélioration de l'accès au port Est,
- la gestion des flux,
- l'adaptation des infrastructures face au renouvellement des outillages.

Les opérations de l'axe « **Vracs solides** » sont très orientées et concernent des investissements destinés à améliorer les conditions d'exploitation : il s'agit notamment des travaux de rénovation et d'adaptation du Terminal Sucrier (toiture et reconditionnement du portique de chargement NOPEL) ou encore l'acquisition d'une grue portuaire.

L'axe « **Pêche** » se décompose entre les opérations suivantes : l'acquisition d'un nouveau silo à glace (solde de l'opération, le silo ayant été livré en novembre 2022), d'une grue de débarque utilisant désormais du gaz carbonique ainsi que la rénovation des chambres froides.

Ces investissements ont comme objectif de **favoriser la transition écologique** des ports tout en réduisant l'incidence des activités portuaires sur l'environnement. Les nouveaux équipements et matériels permettront en effet de réduire les consommations énergétiques et d'eau dans les ports et bien évidemment de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

A travers l'axe « **Réparation Navale** », la mise en œuvre du Projet Stratégique se poursuit avec la modernisation des outils de réparation navale : d'une part la modernisation et la réfection du slipway et d'autre part l'acquisition d'un dock flottant. Il est également prévu de remplacer l'outillage nécessaire aux opérations de dragage et d'entretien maritime.

Le volet « **Environnement / entretien maritime** » prend tout son sens dans l'axe Port Responsable du Projet Stratégique. Les opérations phares de 2023 portent sur la poursuite du renforcement de la carapace de la pointe du phare, dont les travaux ont démarré en 2019, mais également sur la rénovation et l'amélioration de l'éclairage des ports Est et Ouest, afin de le mettre aux normes « Petrel », moins impactant pour les espèces protégées.

Au niveau de l'axe « **Patrimoine** », sont notamment recensés des travaux importants pour le maintien en l'état du patrimoine : travaux et aménagements divers et réhabilitation des Maisons des Ingénieurs. Les réflexions concernant le projet de construction du siège social et de sécurisation du foyer du personnel connaissent des avancées. Est également prévu un programme de remplacement des défenses du port Est.

Au Budget Initial 2023, est essentiellement identifiée sur l'axe « **Sûreté-sécurité** » la refonte du système de vidéo-protection afin de procéder au remplacement des matériels considérés aujourd'hui comme obsolètes, sans occulter la nécessité impérieuse de garantir une conformité du matériel au regard de la réglementation ISPS. Il s'agit de répondre à une obligation portée au Plan de Sûreté Portuaire.

L'axe « **TIC** » recense des investissements permettant de maintenir des moyens informatiques, de poursuivre la prévention des cyber-attaques et d'accompagner l'installation d'un logiciel comprenant le suivi de la comptabilité auxiliaire – processus recettes et remplaçant de nombreux logiciels métiers.



# 6.

# DONNÉES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

## 6.1 ORGANISATION ET DIALOGUE SOCIAL

Conformément aux engagements pris par la Direction du GPMDLR, **la réorganisation des services s'est poursuivie en 2022**, avec la mise en œuvre de la phase 2 de la réorganisation de la Capitainerie portant sur le Service de Sûreté Portuaire. Cette réorganisation intègre notamment les enjeux liés à la sécurité du travail, à la reprise de l'activité croisière et à l'anticipation de certaines missions nouvelles en matière de sûreté en lien avec les développements portuaires. En tenant compte des spécificités de ce service en termes de compétences, un parcours de déroulement de carrière assimilable à une démarche de GPEC a été élaboré. Enfin, l'enjeu sécurité venant s'ajouter aux missions prioritaires de la sûreté portuaire, le libellé du service évolue en **Service de Sûreté Portuaire et Sécurité**.

Une démarche similaire a été menée au sein du service **Patrimoine / Maintenance des réseaux** où l'organisation a été ajustée afin de répondre aux enjeux en matière de maintenance préventive.

Des réflexions ont également été entamées au sein des **Services Techniques et du Service Littoral et Maritime** afin que cette démarche s'étende à l'échelle du GPMDLR.

En matière de dialogue social, **l'Accord NAO 2022** a permis une revalorisation de la grille salariale locale, le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, une augmentation de la prise en charge de la part employeur sur la mutuelle frais de santé et sur les titres restaurants dont la valeur faciale a

également été revalorisée. L'Accord NAO a précisé les modalités de financement du Plan de Mobilité de l'Employeur.

Cet accord NAO 2022 prévoyait l'ouverture de négociations pour la **révision de l'Accord d'application de la CCNU aux Officiers de Port et Officiers de Port Adjoint**, discussions qui ont abouti par un avenant signé le 1er décembre 2022.

Les partenaires sociaux et le GPMDLR ont également reconduit le dispositif **CTAR : Congé de Transition Activité Retraite**. Pour rappel, la première campagne initiée en 2017 avait permis à huit agents de bénéficier du dispositif. Les conditions d'éligibilité et de prise en charge ont été maintenues, dont l'âge minimum requis de 58 ans et la durée de versement de l'allocation fixée à 28 mois maximum. Le dernier départ devra intervenir avant le 1er septembre 2023.

**L'Accord d'intéressement** arrivé à échéance a fait l'objet d'une nouvelle négociation pour la période 2022-2024.

**En matière de Télétravail**, malgré la levée de l'obligation réglementaire, le GPMDLR a permis aux salariés le maintien d'une journée hebdomadaire de télétravail dans l'attente de la mise en place d'un Accord d'Etablissement.

**Le Comité Social et Economique** s'est réuni 15 fois en 2022, dont 2 réunions extraordinaires et 2 réunions conjointes avec la CSSCT.

## 6.2 EMPLOI

Effectif total par type de contrat

	Ouvrier / Employé	Agent de Maitrise	CADRE	Apprenti	Total
CDI	127	75	52		254
CDD	21	1	3		25
Apprentissage				3	3
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>76</b>	<b>55</b>	<b>3</b>	<b>282</b>

Effectif total par catégorie et par sexe

	Ouvrier / Employé	Agent de Maitrise	CADRE	Apprenti	Total
FEMME	13	20	16	2	51
HOMME	135	56	39	1	231
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>76</b>	<b>55</b>	<b>3</b>	<b>282</b>

## 6.3 FORMATION PROFESSIONNELLE

Les programmes de formation déployés en 2022 répondent aux ambitions du Projet Stratégique 2019-2023 et se déclinent autour des 4 orientations suivantes :

- Renforcement de la culture managériale
- Développement des compétences linguistiques
- Maintien des connaissances métiers
- Actualisation des références réglementaires.

En moyenne

**35 heures**

de formation dispensées par stagiaire



**436**

actions déployées pour la formation professionnelle



**65%**

des effectifs mobilisés



**6 261 h**

(toutes catégories confondues)

Répartition des actions de formation réalisées en 2022 par sexe et par catégorie

	Ouvrier / Employé	Agent de Maitrise	CADRE	MARIN	OFFICIER DE PORT	Total
FEMME	6	18	33	-	-	57
HOMME	212	97	58	7	5	379
<b>TOTAL</b>	<b>218</b>	<b>115</b>	<b>91</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>436</b>

# 6.4 ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT

## PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PA2D)

### Plantation « 1 million d'arbres » avec le Département

Dans le cadre du partenariat établi avec le Département qui met à disposition du GPMDLR des plantes endémiques de la Réunion, 15 agents volontaires ont participé le 30 mars à une **opération de plantation de 500 « pié d'bwa », au port Ouest**. Une seconde phase est programmée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, en y associant les scolaires.

### Opération « Mai à vélo »

L'opération « Mai à vélo » est une initiative portée par un collectif d'acteurs nationaux du vélo, soutenue par le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports. Son objectif est de promouvoir la pratique du vélo à travers des événements organisés sur l'ensemble du territoire.

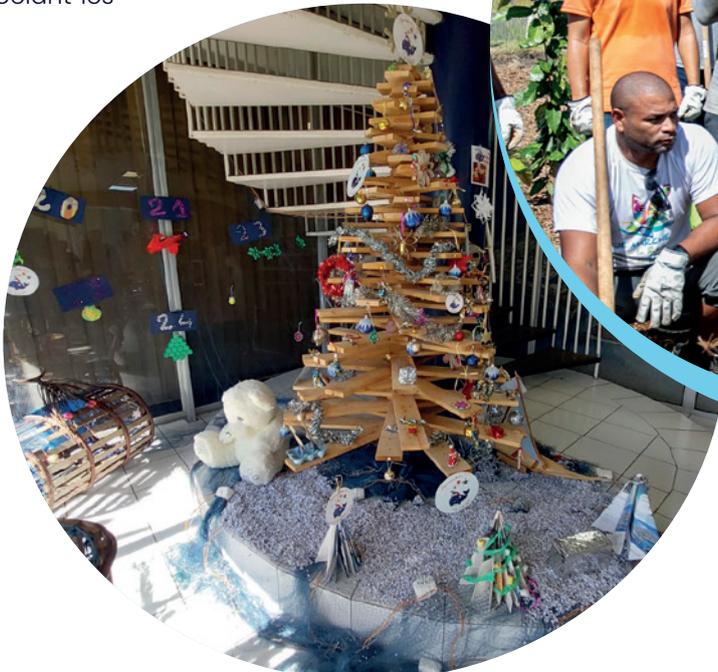
C'est dans ce cadre que l'équipe PA2D a organisé le 13 mai un moment convivial autour de la pratique du vélo, à travers différents ateliers :

- Initiation au vélo électrique
- Sécurité routière – Bien circuler à vélo
- Le vélo, quel impact sur l'environnement ?

### Concours pour la construction du Siège social du GPMDLR

Les esquisses présentées par les candidats ont recueilli l'avis du groupe PA2D sur les thématiques « Environnement » et « le bien-être au travail » avant d'être soumis aux membres du jury fin janvier 2022.

Les études de maîtrise d'œuvre de la restauration des Maisons des Ingénieurs et construction du nouveau siège du GPMDLR ont été confiés aux Services Techniques du GPMDLR en lien avec l'architecte retenu.



### « World clean up Day » 2022

A l'occasion de cet événement mondial se déroulant au mois de septembre, pour la première fois relayée à Port Réunion, l'équipe du PA2D accompagnée de la Team Environnement du SBAQ ont récupéré près de 500 kg de déchets.

## APPEL À PROJET MIE-T « MÉCANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE » STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La stratégie d'adaptation au changement climatique est finalisée et présentée aux services de l'Etat, collectivités locales et les partenaires que sont EDF et la SRPP.

Par ailleurs, **l'étude portant sur les Etats de mer du port Est** a démarré fin janvier 2022. Pour rappel, cette étude permettra de dimensionner les ouvrages de protection en vue de l'adaptation

au changement climatique. Cette étude a été affinée sur les aspects « houles » suite à différents échanges tenus avec le bureau d'études en charge des études AVP de l'exondement. Le travail se poursuit désormais sur les aspects courants/agitation/sèche/indisponibilité.

**Une étude acoustique** globale sur les ports Est et Ouest a été lancée. L'objectif est de déterminer les impacts sonores liés aux activités portuaires et de proposer un plan d'actions afin de maîtriser voire réduire ces impacts sur l'environnement.



### ÉTUDE DE FAISABILITÉ CHAUFFERIE BIOMASSE

Une étude de faisabilité d'une chaufferie biomasse du terminal bitumier a été réalisée et finalisée en 2022, avec le concours financier de l'ADEME. Elle consistait à :

- Vérifier la faisabilité technique et économique du projet d'implantation d'une chaudière fonctionnant à la biomasse,
- Proposer diverses solutions techniques adaptées au contexte local et aux possibilités qu'offre le site au vu du foncier et du classement réglementaire de l'installation actuelle ICPE,
- Comparer la solution biomasse aux autres possibilités en termes d'investissement et d'exploitation,
- Rechercher des solutions visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement et en cherchant à favoriser l'utilisation de la plaquette forestière un approvisionnement local de qualité,
- Proposer des solutions pour le financement de l'opération et le montage administratif juridique et réglementaire.

### PARTENARIAT AVEC ATMO REUNION

Une étude complémentaire a été commandée auprès de ATMO REUNION afin de décider du meilleur site pour l'installation d'une future station fixe dans l'environnement du GPMDLR. Dans un premier temps, les mesures seront menées, en rotation, sur cinq sites (1 mois par site), répartis sur les ports Est et Ouest. Les mesures porteront sur les polluants suivants : dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>) et benzène (C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>).

# CONVENTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU GPMDLR

EFFICACITY, institut de recherche et développement dédié à la transition énergétique des villes, accompagne des acteurs notamment publics dans leurs ambitions de transition énergétique, écologique et numérique. La convention signée avec le GPMDLR porte sur la réalisation d'une étude comprenant plusieurs axes :

## Axe 1 : Construction d'un projet ambitieux énergétiquement pour le Magasin 90

Les travaux menés permettront de projeter, à l'échelle du périmètre d'étude, un fonctionnement énergétique basé sur l'utilisation d'énergies renouvelables et locales.

## Axe 2 : Sujets innovants et stratégiques pour le GPMDLR

Les premiers échanges avec Efficacity ont permis d'identifier plusieurs sujets stratégiques qui nécessitent d'explorer des solutions innovantes, encore en phase de recherche et développement ou bien non déployées dans un contexte insulaire et tropical comme celui de La Réunion :

- La construction d'un smart grid adapté au raccordement électrique des navires à quai,
- L'identification de solutions permettant de récupérer l'énergie lors de la descente des charges sur les portiques de manutention,
- L'identification de solutions permettant de diminuer la consommation énergétique des reefers entreposés sur une zone logistique dédiée du port Est.

## Axe 3 : Scénarios énergétiques à horizon 5 à 10 ans

Ce troisième axe s'inscrit dans la volonté du GPMDLR de disposer d'un schéma directeur énergétique lui permettant de planifier des stratégies énergétiques à l'horizon 5 à 10 ans. En se basant sur les données déjà disponibles dans le dernier audit énergétique réalisé en décembre 2020 et sur les travaux de R&D menés dans les axes 1 et 2 de ce partenariat, Efficacity proposera au GPMDLR des éléments d'aide à la décision pour choisir les stratégies énergétiques les plus adaptées à ses enjeux.



## PARTENARIAT EDF-GPMDLR

Depuis février 2021, un contrat de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique a été signé avec EDF. Il fixe les conditions dans lesquelles EDF accompagne le GPMDLR dans la réalisation de ses actions de Maîtrise de la Demande en Energie (MDE), avec les dispositifs que sont le cadre de compensation territorial et les certificats d'économie d'énergie.

Dans ce cadre les principales opérations validées concernent :

- 12 variateurs de vitesse électronique installés sur les nouveaux portiques P8 et P9,
- La rénovation des chambres froides du port Ouest.



## BILAN GAZ À EFFET DE SERRE (BEGES)

Dans le cadre de ses obligations réglementaires, le GPMDLR a réalisé et publié son bilan des émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2019 sur le périmètre obligatoire, comprenant les scopes 1 et 2.

A la suite de l'actualisation de la charte de l'Etat actionnaire en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises, il a été demandé d'élargir ce bilan au scope 3.

C'est dans ce contexte que le GPMDLR a missionné un bureau d'études. L'intégration du scope 3 au BEGES, a été achevée fin 2022.



### ZOOM SUR

#### LES ACTIONS MENÉES PAR LE GPMDLR EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis sa création en 2013, le GPMDLR a engagé différentes actions relevant de la thématique énergétique, se déclinant de plusieurs manières :

- Veiller au respect des obligations réglementaires applicables à l'Etablissement en particulier pour ce qui relève des audits énergétiques, du bilan de gaz à effet de serre (BEGES), du plan de mobilité employeur (PDME) ;
- Mettre en oeuvre les feuilles de route définies à l'issue des audits énergétiques et BEGES et en suivre l'efficacité ;
- Piloter les opérations en intégrant ce critère dans la conception technique des projets ;
- Inciter chaque agent individuellement à s'inscrire dans la démarche.

#### PROGRAMME SEIZE (Sensibilisation aux Economies d'énergie des entreprises et collectivités des Îles et Zones non interconnectées au réseau Electrique métropolitain)

Dans la continuité des actions à mettre en œuvre dans son audit énergétique, le GPMDLR a signé un partenariat avec ECO CO2 en vue de mettre en place des actions de Maîtrise de l'Energie au sein de Port Réunion. Le programme SEIZE est un accompagnement gratuit et sur mesure pour mieux comprendre les enjeux de la maîtrise de la demande en énergie.

Différentes thématiques seront abordées lors de cet atelier :

- Les enjeux de la transition climatique et énergétique à La Réunion
- Les postes de consommations d'énergie dans votre secteur d'activité
- Les moyens de réduire votre consommation d'électricité.

Le 1<sup>er</sup> atelier de sensibilisation a été réalisé en février auprès des salariés et le kit de mesure installé au siège du GPMDLR en mai. Les ateliers seront élargis aux acteurs portuaires.

#### PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

Une 2<sup>ème</sup> campagne de test avec 16 testeurs pour le vélo électrique a démarré à partir de février 2022 sur une période d'un mois avec un retour des agents très positif. Un atelier d'élaboration du plan d'actions a été organisé avec l'équipe PA2D du GPMDLR, celui-ci est finalisé.

La prochaine phase consiste à accompagner les salariés volontaires pour l'acquisition ou la location longue durée d'un vélo de fonction à assistance électrique, dans le cadre fixé par l'Accord NAO.

# 7. GOUVERNANCE



## 7.1 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composé de 17 membres, le Conseil de Surveillance a pour missions principales d'arrêter le Projet Stratégique de l'Établissement et d'assurer le contrôle permanent de sa gestion. L'approbation de la politique tarifaire et du budget du GPMDLR relève également de sa compétence.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois durant l'année 2022, en mars, juin, septembre et novembre.

### REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

- **Jacques BILLANT**, Préfet de La Réunion, remplacé par **Jérôme FILIPPINI**  
Suppléant : **Pascal GAUCI**, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, remplacé par **Nathalie INFANTE**
- **Philippe GRAMMONT**, Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion
- **Michel LAFFITTE**, Administrateur général des finances publiques, Président du Comité d'Audit
- **Eric MEVELEC**, Directeur de la Mer Sud Océan Indien

### REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- **Jean-Michel PAYET**, Représentant des cadres et assimilés
- **Sylvio LERIVAIN**, Représentant du personnel non-cadre

### REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **Olivier HOARAU**, Maire de la Commune du Port, Président du Conseil de Surveillance
- **Huguette BELLO**, Présidente du Conseil Régional
- **Emmanuel SERAPHIN**, Président du TCO, Membre du Comité d'Audit
- **Jean Yves LANGENIER**, Représentant du Conseil Départemental

### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

- **Shenaz BAGOT**, Nommée par l'Etat, Membre du Comité d'Audit
- **Anita GERMOND-MASSON**, Nommée par l'Etat, Vice-présidente du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit
- **Alain GAUDIN**, Nommé par l'Etat
- **Pierrick ROBERT**, Président de la CCIR
- **Johnny GRINDU**, Représentant élu de la CCIR
- **Bernard ROBERT**, Représentant élu de la CCIR

## 7.2 LE DIRECTOIRE

Le Directoire assure au quotidien la direction de l'Établissement et met en œuvre les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il se compose de trois membres :



**Eric LEGRIGEOIS,**  
Président du Directoire



**Gilles HAM-CHOU-CHONG,**  
Directeur Général Adjoint  
Directeur des Services Généraux et Juridiques



**Henri DUPUIS,**  
Directeur Exploitation  
Commerce

## 7.3 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance représentative consultative, le Conseil de Développement est composé de 30 membres issus des milieux professionnels, sociaux et associatifs, ainsi que des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements. Il émet un avis sur le Projet Stratégique et la politique tarifaire de l'Établissement.

### 1<sup>er</sup> COLLÈGE

#### REPRÉSENTANTS DE LA PLACE PORTUAIRE

- **Jean BRAC de la PERRIERE**, Groupement des Entreprises de Manutention Portuaire - Président du Conseil de Développement
- **Pierrick JUBAN**, Président de l'Association des Armateurs et Agents Consignataires des Navires de La Réunion
- **Eric KERVERDO**, Représentant de la station de pilotage de La Réunion
- **Jean-Armand SILVESTRE**, Représentant du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion
- **Valérie ESPITALIER-NOEL**, Présidente de l'Association Réunionnaise des Importateurs de Céréales, Remplacée par **Philippe PUISSEGUR**
- **Philippe COLLOWALD**, Représentant de la Société Réunionnaise des Produits Pétroliers
- **Tugdual POIRIER**, Représentant du Syndicat des Armements Réunionnais des Palangriers Congélateurs
- **Stéphane D'AURIA**, Représentant du Syndicat du Sucre de La Réunion
- **Philippe LELEU**, Président de l'Union Maritime Interprofessionnelle de La Réunion

### 2<sup>ème</sup> COLLÈGE

#### REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS DES ENTREPRISES EXERÇANT LEURS ACTIVITÉS SUR LE PORT

- **Baïdir GUADET**, Représentant des salariés des entreprises de la manutention portuaire
- **Wilson PAYET**, Représentant des salariés des entreprises de la manutention portuaire
- **Barthélémy HOARAU**, Représentant des salariés des autres entreprises

### 3<sup>ème</sup> COLLÈGE

#### REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU LEURS GROUPEMENTS SITUÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION DU PORT

- **Normane OMARJEE**, Représentant du Conseil Régional
- **Wilfrid BERTILLE**, Représentant du Conseil Régional
- **Rémy LAGOURGUE**, Représentant du Conseil Départemental
- **Isabelle ERUDEL**, Représentante du Conseil Départemental
- **Catherine GOSSARD**, Représentante de la Communauté d'Agglomération TCO
- **Guylain MOUTAMA**, Représentant de la Communauté d'Agglomération TCO
- **Barbara SAMINADIN**, Représentante de la commune du Port
- **Jean-Max NAGES**, Représentant de la commune du Port
- **Armand VIENNE**, Représentant de la commune de la Possession

### 4<sup>ème</sup> COLLÈGE

#### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES INTÉRESSÉES AU DÉVELOPPEMENT DU PORT

- **Bernadette LE BIHAN-ARDON**, Présidente de la SREPEN
- **Julie MARTIN**, Chargée de mission de l'association GLOBICE
- **François-Xavier COUZI**, Directeur de la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion)
- **Alexandre RABUSSEAU**, Président de TLF Réunion
- **Nicolas CHEUNG AH SEUNG**, Vice-président de TLF Réunion
- **Farouk MOULLAN**, Gérant de T2M
- **Emmanuelle HOAREAU**, Trésorière du Cluster Maritime
- **Daniel MOREAU**, Président de l'ADIR (Association pour le Développement Industriel de La Réunion), remplacé par **Michel DIJOUX**
- **Aristide PAYET**, Représentant de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales de La Réunion)

## GRAND PORT MARITIME DE LA RÉUNION

Rue Evariste de Parry – BP 18  
97 821 Le Port Cedex  
La Réunion

Tél. +262 262 42 90 00  
[communication@reunion.port.fr](mailto:communication@reunion.port.fr)  
[www.reunion.port.fr](http://www.reunion.port.fr)



[port\\_reunion](#)



[Grand Port Maritime De La Réunion](#)

